

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Lambaréné : il se tue pour échapper à la prison

Paterne N'DOUNDA  
Lambaréné/Gabon

**A**RSÈNE Ndoukou, Gabonais de 47 ans, s'est suicidé le 23 mars dernier. En effet, ce compatriote exerçant en qualité de taximan à Lambaréné, aurait curieusement consommé de l'huile de frein pour mettre fin à sa vie. Afin, semble-t-il, d'échapper à des poursuites judiciaires. Selon les témoignages, tout serait parti d'un malheureux accident de la circulation survenu au quartier Paillote, dans le 2e arrondissement de Lambaréné. Le 22 mars passé,

Arsène Ndoukou renverse une fillette, Angélique Irma âgée de 11 ans. La blessée est acheminée dans une structure hospitalière de la place pour des soins, tandis que le taximan est convoqué au commissariat central pour être entendu. À la faveur de l'audition, les flics se rendent compte de ce que le compatriote fait du transport en commun avec le permis "B". Ce qui est une infraction. Et lui demandent de revenir le lendemain. Au poste de police, il semblerait qu'Arsène Ndoukou ait été prévenu du risque pour lui de faire de la prison pour défaut de document



Photo: Paterne N'DOUNDA

l'autorisant à exercer son métier. Le taximan aurait alors feint de vouloir se soulager. En sortant du commissariat du 1er arrondissement, il se serait dirigé vers son véhicule, pris un bidon d'huile de frein et avalé son contenu à l'insu des

policiers. Après l'audition, le transporteur urbain est, une fois de plus libre de rentrer chez lui. D'autant que le propriétaire de la voiture et les parents de la victime auraient décidé d'un arrangement à l'amiable. Le 23 mars vers 14 heures,

Arsène Ndoukou décède. Mais avant de rendre l'âme, il aurait confié à ses amis et au personnel soignant son geste de désespoir. " Je ne suis pas malade. J'ai tout simplement bu de l'huile de frein car, je ne voulais pas aller en prison ", aurait précisé l'infortuné.

## Port-Gentil: une maison et trois studios réduits en cendres à Bilingue



Photo: Christelle NTSAME

**Les sapeurs-pompiers sur le site complètement réduit en cendres.**

Christelle NTSAME  
Port-Gentil/Gabon

**U**N violent incendie a ravagé mardi vers 17 heures, une maison de trois chambres, et trois studios au quartier Bilingue. Plus précisément derrière l'église Sainte-Thérèse, dans le 1er arrondissement de la commune de Port-Gentil. Selon les témoins, les flammes se sont propagées à la vitesse de l'éclair sur toutes ces habitations et constructions en planches. L'élan de solidarité manifesté par les riverains n'a pu rien faire pour limiter les dé-

gâts. In fine, plusieurs compatriotes se sont retrouvés à la belle étoile. Toutefois, l'arrivée des sapeurs-pompiers sur le lieu du drame a permis de circonscrire le feu et de protéger les habitations mitoyennes. Quelques victimes ont fait montre de courage en parvenant notamment à sauver quelques effets. Mais les causes de cet incendie, qui n'a heureusement pas occasionné des pertes en vies humaines, n'ont pas encore clairement été établies. L'enquête du service spécialisé des sapeurs-pompiers devrait permettre d'en savoir davantage.

## Racket: la plainte du Syltteg auprès du commandement en chef de la gendarmerie

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

**L**E Syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon (Syltteg) a déposé une plainte, le 29 mars dernier, auprès du commandement en chef de la gendarmerie nationale. Et pour cause. Ces derniers dénoncent " le racket que subissent quotidiennement les transporteurs poids lourds, exerçant dans la zone du Cap-Estérias ", a fait savoir le président du Syltteg, Jean-Robert Menie. Il y a plusieurs mois, a rappelé le leader syndical, " le commandant en chef de la gendarmerie nationale avait sorti une note interdisant aux éléments de la gendarmerie de procéder à des contrôles routiers. Si plusieurs de nos frères gendarmes ont suivi ces instructions de la hiérarchie,



Photo: Abel Eyeghe

**Le Syltteg vent debout contre le racket dans la zone du Cap-Estérias.**

il est regrettable de constater que d'autres foulent aux pieds cette mesure. Comment comprendre que dans la zone du Cap-Estérias, sur un itinéraire de moins de 20 km, on enregistre quatre check-points appartenant à une même brigade, et où les transporteurs devraient verser chacun 5 000 francs par barrage. Et cela

quotidiennement. Nous disons que c'en est trop. Nous n'en pouvons plus ", s'est-il insurgé. C'est donc las de cela que le Syltteg, par la voix de son président, a saisi la première autorité de la gendarmerie, pour se plaindre des éléments postés à ces endroits. Lesquels se livrent à cœur joie à ces actes blâmables.